

peint d'après ses ouvrages (in-8°, 1797); *De la Pensée du gouvernement républicain* (in-8°, 1797); *la Liberté des mers, ou le gouvernement anglais dévoilé* (3 vol. in-8°, 1798); *Lettre d'un citoyen français, en réponse à lord Grenville* (in-8°, 1800); *Réponse d'un républicain français au libelle de sir Fr. d'Yvernois contre le premier consul* (in-8°, 1801); *Lettres politiques, commerciales et littéraires sur l'Inde* (in-8°, 1801); *Essai sur le gouvernement de Rome* (traduit de l'anglais, in-8°, 1802); *les Beautés poétiques d'Ed. Young* (traduction avec texte anglais en regard, in-8°, 1804); *les Veillées du Tasse* (traduction entièrement littérale, in-8°, 1804); *Les Anglais au XIX^e siècle* (in-12, 1804); *Conduite de la maison de Bourbon pendant l'émigration* (in-8°, 1804); *les Chants de Tyrtée* (traduit de l'italien, in-8°, 1805 et 1806); *Histoire des révolutions de Naples depuis 1789 jusqu'en 1806* (in-8°); *Cinq Nouvelles athéniennes, sybarites, italiennes* (2 vol. in-18, 1808); *Voyage de Platon en Italie* (traduit de l'italien, 3 vol. in-8°, 1807); *la Vie de Cléopâtre*, par J. Landi (traduit de l'italien, in-8°, 1808); *L'Esprit de Mme Necker* (in-8°, 1808); *Géo-chronologie de l'Europe* (traduit de l'anglais, in-8°, 1810); *Nouveau Voyage en Turquie* (traduit de l'anglais, in-8°, 1812); *les Epôques de la nation française et les quatre dynasties* (in-8°, 1815); *Théorie de la constitution de la Grande-Bretagne ou de ses trois pouvoirs séparés et réunis* (1815); *Considérations sur la Chambre des pairs*, etc., (in-8°, 1815). Barère a aussi fourni des articles au *Journal de Paris*, et, sous le gouvernement impérial, il a rédigé un journal antibrannique sous le titre de *the Argus*. Enfin, H. Carnot a publié en 1842, 4 vol. in-8°, les *Mémoires de Barère*; mais ces mémoires n'ont rien appris de nouveau sur l'homme lui-même ni sur le temps où il a vécu.

BARÈRE (Jean-Pierre), de la famille du fameux conventionnel, né à Tarbes en 1758, remplit quelques fonctions judiciaires, siégea au conseil des Cinq-Cents, et fut nommé par Bonaparte, en 1800, membre de la municipalité de Paris, puis conseiller de préfecture. Il était, en 1815, vice-président du tribunal de première instance de Tarbes.

BARESTE (Eugène), littérateur français, né à Paris le 5 août 1814, mort au même lieu le 3 juin 1861, débuta à vingt ans par une *Biographie des hommes du peuple* (1834, 2^e édit., 1852), opuscule qui eut quatre tirages successifs. Envoyé par le ministère en province, il rédigea pendant quelques mois le *Journal de l'Aube* (1836), revint à Paris et aborda la critique d'art dans plusieurs recueils : *l'Artiste*, le *Journal général de France* et la *Revue du XIX^e siècle*. En 1840, il fonda *l'Amanach prophétique*, et prétendit expliquer les prophéties de Nostradamus; il a donné à cette publication, qui s'est poursuivie d'année en année et jouit encore d'une certaine vogue, des calculs bizarres, des prédictions curieuses et des nouvelles, parmi lesquelles nous rappellerons la *Marquise de Brinvilliers*, souvent réimprimée. L'année suivante, parut sous son nom une traduction de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, illustrée par Célestin Nanteuil. Eugène Bareste, qui a fourni des articles à diverses entreprises de librairie, a fait paraître, le soir même du 24 février 1848, sous le titre de la *République*, le premier journal de la révolution, journal qui fut assez adroitement maintenir dans les voiles constitutionnelles jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre, qui le supprima en même temps que toutes les autres feuilles républicaines. Eugène Bareste subissait, à cette époque, à la Conciergerie, une récente condamnation à la prison pour un délit de presse; il dut à cette circonstance peut-être de n'avoir pas été expulsé de France, comme tant d'écrivains le furent alors. Sorti de prison, il abandonna le journalisme et se jeta dans les affaires industrielles, au service desquelles il mit toute son intelligence.

BARET s. m. (ba-rè). Cri de l'éléphant et du rhinocéros. On dit plus souvent BARRIT.

BARET (Jean), jurisconsulte, né à Tours en 1511, fut conseiller au présidial de cette ville et lieutenant général du siège de Loches. Il a écrit les ouvrages suivants : *le Style de Touraine* (Tours, 1558); *Coutumes du duché et bailliage de Touraine* (1591). — Son petit-fils, René BARET, maître d'hôtel du roi, a fait paraître un traité assez remarquable pour le temps : *De la Parfaite Connaissance des chevaux et de toutes leurs maladies* (Paris, 1661).

BARET (Nicolas), publiciste et homme politique, né près de Boulogne-sur-Mer, mort en 1799. Il se fit d'abord connaître en publiant des vers adressés à l'archevêque de Malines et un écrit sur les francs-maçons. En 1785, il fonda le *Courrier de l'Escaut*, journal qui eut un grand succès, et qui est devenu ensuite le *Courrier belge*. Il écrivit ensuite contre Linguet, collabora aux *Ephémérides de l'humanité*, puis aux *Annales de la monarchie*. Lorsque Dumouriez fut entré sur le territoire belge, Baret prit une part active au mouvement révolutionnaire et présida quelque temps le club des jacobins de Bruxelles. Plus tard, il fut membre du Comité de sûreté générale, accusateur public à Anvers, puis au tribunal criminel de la Lys, et enfin député au conseil des Anciens. Après le 18 brumaire, il remplit une mission politique dans le département du Nord. On le nomma membre du Tribunal pen-

dant son absence, et, comme il revenait à Paris pour occuper cette nouvelle fonction, il mourut à Valenciennes.

BARET (J.), mathématicien, professeur à l'école centrale de Nantes, mort en 1814. Il a publié : *Mémoire sur les deux trigonométries*; *Résolution des problèmes de l'astronomie nautique*; *Calcul des longitudes de mer*, etc.

BARET DE LA GALANDERIE (Jacques), littérateur et magistrat, né à Tours en 1579, mort vers 1650. Il a publié un livre curieux : *Le Chant du coq français au roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand* (Paris, 1621). Dans la première partie, il engage Louis XIII à faire la guerre aux Turcs; dans la seconde, il rapporte de prétendues révélations relatives au triomphe de l'Eglise sur le protestantisme.

BARÈTER v. n. ou intr. (ba-ré-lé — rad. baret. Change l'é fermé du rad. en è ouvert devant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel). Crier, en parlant de l'éléphant ou du rhinocéros : *L'éléphant BARETER aussitôt qu'il est contrarié*.

BARÈTIE s. f. (ba-ré-ti). Bot. Genre de la famille des méliacées. Syn. de *Quiviste*.

BARETO (le P. Melchior Nunez), missionnaire portugais, né à Porto en 1520, mort en 1571. Il entra dans la compagnie de Jésus, partit pour les Indes, fut revu à Goa par saint François-Xavier, et devint, dans la suite, provincial des Indes. Il visita Malacca, le Japon, la côte de Coromandel, les Etats du roi de Bungo, et convertit, dit-on, un évêque nestorien qui, dans le Malabar, entravait la propagande catholique. On a de ce hardi missionnaire des lettres intéressantes, parmi lesquelles on recherche surtout celle qui retrace la mort de saint François-Xavier. Elle a été imprimée à Louvain en 1570.

BARETOUN (al), ville d'Afrique, sur la Méditerranée, à 245 kil. O. d'Alexandrie, sur la frontière du Barca, le Paratonium des Romains. Ruines antiques.

BARETTE s. f. (ba-ré-té). Techn. Pièce qui sert à faire adhérer le crochet du ressort à la virole, dans une montre. Pièce de fonte qui retombe d'elle-même devant la bouche d'un four, quand la chaleur est trop forte, et qui modère la consommation du combustible en diminuant la quantité d'air fourni à la combustion.

BARETTI (Joseph), littérateur et poète italien, né à Turin en 1716, mort à Londres en 1789. Son père le destinait au barreau; mais, comme il n'avait aucun goût pour l'étude des lois, il trouva moyen de se placer chez un riche négociant de Guastalla, où il se lia avec le poète Cantoni, qui l'engagea à cultiver les belles-lettres. Plus tard, il ouvrit un cours de langue italienne à Turin, puis il alla professer cette même langue en Angleterre. En 1772, il fut nommé secrétaire de l'Académie des arts, pour la correspondance étrangère. Ses principaux ouvrages sont : une traduction en italien du théâtre de Pierre Corneille; *Poesie piacevoli; Feste sulle rive del Po, componimento drammatico; Dei Rimedi d'amore d'Ovidio vulgarizzati; Li tre libri degli Amori d'Ovidio vulgarizzati; Account of manners and customs of Italy; Dizionario italiano-inglese e inglese-italiano, con una grammatica per la dette lingue; Travels through England, Portugal, Spain and France; Introduction to the most useful european languages, consisting of select passages from the most celebrated english, french, italian and spanish authors; un recueil intitulé *Pamphlets*, en anglais, et un *Projet pour avoir un opéra italien à Londres dans un goût tout nouveau*.*

BAREUILLE (Mlle), graveur au pointillé, travaillait à Paris vers 1780. Elle a gravé, d'après Angelica Kauffman : *Eléonore suçant la blessure d'Edouard I^{er}, roi d'Angleterre*, et *Elisabeth Grey demandant à Edouard IV la restitution des biens de son mari*.

BAREUTH ou **BAREITH** (Frédérique-Sophie Wilhelmine, margrave de), princesse née à Potsdam en 1709, morte en 1758. Elle était la sœur chérie du grand Frédéric. Son enfance et sa première jeunesse furent très-malheureuses, à cause des mauvais traitements qu'elle eut à subir de Frédéric-Guillaume I^{er}, son père, qui la traitait avec une véritable brutalité, ainsi qu'on le voit dans ses *Mémoires*. Cependant, elle montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour l'étude, et elle acquit une instruction solide, qui faisait l'admiration de Voltaire. En 1731, elle épousa le fils du margrave de Bareuth. Frédéric II avait pour elle une affection extraordinaire; il la consultait souvent et se trouvait bien de suivre quelquefois ses avis. Elle mourut le jour même où il perdit la bataille de Hochkirchen; la douleur qu'il en éprouva fut si grande qu'il voulut que Voltaire composât une ode pour célébrer les vertus et les grandes qualités de cette princesse; Voltaire s'empressa de satisfaire le désir du roi de Prusse, la pièce de vers qu'il écrivit à ce sujet commence ainsi :

Ombre illustre, ombre chère, âme héroïque et pure.

La margrave de Bareuth a laissé des *Mémoires* écrits de sa main, en français; ils ont été publiés plus tard et ont eu, en France, plusieurs éditions, dont la dernière a paru en 1813, 2 vol. in-8°.

BAREZZI ou **BAREZZO**, imprimeur et savant italien, né à Crémone, vivait dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il était établi à Venise. Outre des éditions estimées, il a donné des ouvrages historiques et littéraires qui ne sont pas sans mérite, ainsi que quelques traductions de l'espagnol. — Son fils, François, vicaire général de l'évêque de Torcello, a publié des ouvrages de théologie et de lexicographie.

BARFNECHT (Christophe), théologien allemand, né en 1657, mort en 1739. On cite parmi ses ouvrages : *l'Orateur classique* (Berlin, 1686).

BARFLEUR, *Barofluctum*, bourg et commune de France (Manche), cant. de Quettehou, arrond. et à 25 kil. N.-E. de Valognes, sur le bord de la mer, avec un petit port ouvert aux bâtiments de trois à quatre cents tonneaux; 1,304 hab. Construction de barques; bords de mer. Commerce de bois, fers, cidre, légumes. Beau phare à feu tournant, d'une portée de 25 kil. et appelé *phare de Barfleur* ou de *Gotteville*. Le mouvement du port, autrefois un des meilleurs de la Normandie et aujourd'hui en partie comblé par les sables, a présenté, en 1861, les chiffres suivants : entrée, 27 navires jaugeant ensemble 889 tonneaux; sortie, 31 navires d'un tonnage total de 1,034 tonneaux.

Barfleur fut une ville très-importante au moyen âge; c'est là que Guillaume le Conquérant réunit la flotte avec laquelle il alla conquérir l'Angleterre. Prise et ruinée par Edouard III, en 1346, cette ville sortit de ses ruines; mais, au XVI^e siècle, elle vit démolir ses fortifications par ordre de Henri IV.

BARFOD (Paul-Frédéric), publiciste et historien danois, né en 1811 dans le Jutland, auteur de *l'Histoire du Danemark et de la Norvège sous le règne de Frédéric III*, et d'autres travaux historiques, est un des principaux apôtres de la doctrine de fusion en un seul peuple des trois familles scandinaves : Suède, Norvège et Danemark. En 1839, Barfod a fondé, pour atteindre ce but, une revue trimestrielle, *Brage-og-Iðun*, où il invitait tous les écrivains à se lancer dans la voie de la politique de l'avenir. Cette publication n'a pas eu tout le retentissement qu'il en espérait.

BARFOUL s. m. (bar-foul — de l'esp. *barfol*, pague). Comm. Etouffe fabriquée par les nègres de la Gambie.

BARFUS (Jean-Albert, comte de), général prussien, né en 1631, mort en 1704. Il prit part à la campagne du Rhin, en 1688, conduisit l'année suivante cinq mille hommes au secours du duc de Lorraine, et commanda, en 1691, un corps d'armée auxiliaire contre les Turcs, en Hongrie. Des intrigues de cour l'éloignèrent du service militaire en 1699.

BARGAGLI (Celse), jurisconsulte italien de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il doit sa réputation à un livre intitulé : *Commentarius de dolo malo* (Francfort, 1604, in-fol.).

BARGAGLI (Jérôme), jurisconsulte et littérateur italien, mort en 1586. Frère de Celse Bargagli, il professa le droit civil à Sienne, fut ensuite auditeur de rote à Gênes, puis revint à Sienne, où il exerça la profession d'avocat. On lui doit : *Dialoghi de' giuochi che nelle vegghie Sanesi si usano di fare*. Il composa aussi une comédie en prose, la *Pellegrina*, qui fut représentée à Florence en 1589, dans les fêtes auxquelles donna lieu le mariage de Ferdinand de Médicis, et qui, plus tard, fut imprimée à Sienne et à Venise. Jérôme Bargagli était membre de l'académie des *Intornati* de Sienne.

BARGAGLI (Scipion), écrivain italien distingué, mort en 1612. Il jouit de la faveur de l'empereur Rodolphe II, qui le créa chevalier et comte palatin. Il devint, comme son frère Jérôme, membre de l'académie des *Intornati*. On lui doit : *Orazione delle lodi delle accademie*, discours prononcé à Sienne devant l'académie des *Accesi*; *Orazione della morte di monsign. Alessandro Piccolomini*, arcevescovo di Patrasso ed eletto di Siena; *I Trattenimenti dove da vaghe donne e giovani uomini rappresentati sono onesti e dilettevoli giuochi, narrate novelle, e cantate, alcune amorose canzoniette*; *Le Imprese*; *I Rovesci delle medaglie*; *Jephthé*, traduit du latin de Buchanan; *Il Turamino, ovvero del parlare e dello scrivere sanese*.

BARGAIN s. m. (bar-ghain). Autref. Marché.

BARGAS (A.-F.), peintre belge, né à Bruxelles vers 1690. Ses productions, dispersées en divers musées, se composent de paysages, fêtes champêtres, foires, etc. — Il ne doit pas être confondu avec le graveur français Marc Bargas, né à Toulouse vers 1659, et qui reproduisit des tableaux de l'école hollandaise.

BARGE s. f. (bar-je — bas lat. *barga*, même sens). Mar. Bateau plat à voile carrée. Bateau pêcheur à fond rond, bordé à dix, en usage sur la Loire. A Londres, Embarcation fournie par l'Etat à quelque personnage public : *La BARGE du lord maire*. Grande pirogue de guerre des Antilles. A signifié barque, en général.

— Agric. Meule de foin ou tas de menu bois. Fenil au-dessus des étables.

— Ornith. Genre d'oiseaux échassiers, de la

famille des longirostres, à bec mou et flexible, comprenant un petit nombre d'espèces, dont deux européennes, qui vivent dans les terrains marécageux et se nourrissent de vers : *Les BARGES voyagent beaucoup* (Buff.) *La BARGE doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages*. (Buff.) *Les BARGES sont d'assez grands oiseaux, très-haut montés sur pattes et à bec très-long*. (Lafresnaye.) *Les BARGES sont très-farouches, et s'enfuient précipitamment au moindre danger, en jetant un cri comparable au bèlement étouffé d'une chèvre*. (D. de Ste-Croix.) — Ichtyol. Nom vulg. du carrelet.

— Encycl. Ornith. Dans la classification adoptée par Cuvier, le genre barge appartient à l'ordre des échassiers, famille des longirostres. Brisson lui a donné le nom latin de *limosa*, que Vieillot a changé en *limicola*. Pour Charles d'Orbigny, ce genre fait partie de la famille des scolopacides, sous-famille des totaniées. Linné rangeait ces oiseaux dans le genre *scolopax*. Ils ont pour caractères : bec allongé, cylindracé, recourbé en haut, flexible, déprimé vers la pointe; mandibules sillonnées; narines longitudinalement fendues dans le sillon et percées de part en part; pieds longs et grêles; quatre doigts, dont quelques-uns sont réunis par une membrane; rémiges de longueur médiocre, mais dont la première et la seconde sont plus longues que les autres; queue courte.

Ces oiseaux sont sujets à une double mue, et, chaque fois, ils changent complètement de couleur. Les femelles pondent des œufs très-gros par rapport au volume de leur corps. Le mâle est plus petit que la femelle. Ils vivent dans le voisinage des marais, surtout des marais salés, et près de l'embouchure des fleuves. Ils fouillent dans la vase ou dans le sable mouvant, pour y saisir avec leur bec de petits crustacés ou des vers. On connaît trois espèces européennes : la barge à queue noire (*limosa melanura*) ou barge commune; la barge rousse (*limosa rufa*), ou barge aboyeuse ou à queue rayée de Cuvier; et la barge de Meyer (*limosa meyeri*). On trouve dans l'Amérique méridionale la barge marbrée (*limicola marmorata* de Vieillot, appelée aussi barge fécda), et en Asie la barge à pieds palmés (*limicola indiana* de Less., *scolopax terek* de Latreille, ou *cinerea* de Gmel.); cette dernière espèce, beaucoup plus petite que les précédentes, forme le genre *terekia* de Bonaparte, et Horsfield l'a décrite sous le nom de *tringa javanica*.

BARGE ou **BARGA**, ville du roy. d'Italie, Piémont, à 16 kil. N.-O. de Saluces, sur le Grondon, 4,000 hab.; collège, fabrique d'armes, exploitation d'ardoises.

BARGEDÉ (Nicolas), littérateur, né à Vezelay (Nivernais), vivait dans le XVI^e siècle, fut avocat et ensuite président au présidial d'Auxerre. Il a composé des poésies qui annoncent une imagination triste et mélancolique, et dont les sujets ordinaires sont les misères de l'homme, la mort des grands et des rois, etc. Les plus connues sont : *le Moins que rien*, *Fils aîné de la terre* (c'est-à-dire l'homme), poème (Paris, 1550); *Odes pénitentes du Moins que rien* (1550); *Arrêt des trois esprits sur le trépas du prince Claude de Lorraine, duc de Guise* (1550).

BARGEADE. V. BARELADE.

BARGEMONT, village de France (Var), arrond. et à 12 kil. N.-E. de Draguignan; sur l'emplacement d'une ancienne ville romaine où l'on découvre chaque jour des médailles, des urnes cinéraires, et autres antiquités. Patrie de Moréri.

BARGÈS (l'abbé Jean-Joseph Léandre), orientaliste, né à Auriol (Bouches-du-Rhône) en 1810. Il fut successivement professeur d'arabe à Marseille, professeur de langues orientales à la faculté de théologie de Paris, enfin chanoine honoraire de Notre-Dame depuis 1860. On a de lui beaucoup de mémoires, de dissertations, de traductions, etc.; nous citerons : *Temple de Baal à Marseille ou Grande inscription phénicienne, découverte dans cette ville en 1845* (Paris, 1847, in-8°); *Aperçu historique sur l'Eglise d'Afrique*, etc. (1848); *Mémoire sur deux inscriptions puniques, découvertes dans l'île du Port-Colthon à Carthage* (1849); *Mémoire sur trente-neuf nouvelles inscriptions puniques expliquées et commentées* (1852); *les Samaritains de Naplouse* (1855); *Inscription phénicienne : nouvelle interprétation* (1858). Parmi ses traductions, nous citerons celles des *Commentaires sur les psaumes*, de Rabbi Yapheth, en latin (1846); de *l'Histoire des Beni Zéïyan, rois de Témecén* (1852) et du *Livre de Ruth* (1854).

BARGETON (Daniel), jurisconsulte et publiciste, né à Uzès vers 1678, mort en 1757. Avocat au parlement de Paris et jouissant de la confiance du duc et de la duchesse de Maine, il fut impliqué dans la conspiration de Cellamare et emprisonné quelque temps à la Bastille; mais son innocence fut reconnue, et il fut rendu à la liberté en mai 1719. Le contrôleur des finances Machault ayant formé le dessein de faire contribuer le clergé aux charges publiques autrement que par ses maîtres dans gratuits, s'adressa à Bargeton pour l'engager à éclairer l'opinion publique à ce sujet. Toucher aux biens du clergé, l'obliger à supporter sa part des charges de la société, quand il considérait comme un droit sacré de n'en